



Juillet 2014

Accompagnement à la scolarité
Projet 2014-2015

Patronage Laïque du Bergot
31 rue de Vendée
29200 Brest
02 98 03 18 78
plbergot@infini.fr

PRESENTATION DE L'OBJECTIF GENERAL DE L'ACTION.

Le Patronage Laïque du Bergot propose quatre soirs par semaine, après l'école ou après les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.), un accompagnement à la scolarité. La structure peut accueillir jusqu'à vingt-cinq enfants chaque trimestre.

Cette action se fixe pour objectif d'accompagner l'enfant dans des apprentissages lui permettant de se construire en tant qu'individu autonome et citoyen.

Pour être réalisable il réunit un grand nombre de personnes que nous avons réparties en groupes distincts pour établir des intentions et des objectifs spécifiques.



► AU CŒUR DU PROJET, LES ENFANTS :

L'accompagnement à la scolarité souhaite permettre à l'enfant de faire des apprentissages favorisant son autonomie dans l'acquisition des savoirs et savoirs-faires et facilitant sa réussite scolaire.

LES OBJECTIFS :

Lorsqu'il quittera l'accompagnement à la scolarité, l'enfant sera capable :

- De connaître et d'utiliser les outils de connaissance lui permettant d'être autonome dans l'acquisition des savoirs (médiats, dictionnaire, cahier de texte, Bled...).
- De s'investir dans son travail.
- De demander de l'aide quand il ne comprend pas.
- De travailler en groupe.

Nous souhaitons l'accompagner dans sa construction en tant qu'individu citoyen. A la fin de l'année, l'enfant sera capable :

- D'échanger, d'expérimenter des relations avec les autres (enfants et adultes).
- De s'investir dans un projet.
- De mettre ses savoirs en action et de développer des compétences.
- D'être valorisé dans ce qu'il est et dans ce qu'il fait.

LA DEMARCHE :

Répartir les enfants par groupes de niveau sur les temps de devoirs pour permettre le travail de groupe et un accompagnement adapté.

Accompagner les enfants avec des adultes référents, formés et en nombre suffisant.

Mettre à disposition des enfants un matériel adapté (une trousse de crayons pour chacun, un cahier de brouillon, calculatrice, internet, dictionnaire...).

Utiliser un livret de « vie » qui permet à l'enfant, accompagné d'un animateur, d'évaluer son investissement dans le projet (respect des règles collectives, attitude positive avec les autres, investissement personnel dans les ateliers et les temps de devoirs...).

Utiliser un code couleur dans le cahier de liaison ou agenda permettant une communication et un suivi des devoirs de l'enfant par les parents et les enseignants.

Proposer aux enfants de s'investir dans un projet en proposant des ateliers réguliers le vendredi (Bricolage, loisirs créatifs, science, théâtre...).

Prendre en compte leurs longues journées et proposer des temps de jeux libres ou des ateliers ponctuels favorisant les relations avec les autres.

Diversifier les intervenants sur les ateliers (bénévoles, parents et animateurs...).

Organiser des temps de valorisation des projets réalisés par les enfants.

Favoriser la découverte en proposant des sorties culturelles (théâtre, musique, médiathèque...)

Garder une communication régulière avec les parents, les enseignants et les bénévoles.

Maintenir un lien étroit avec le Dispositif de Réussite Educative.

► LES PARENTS :

LES OBJECTIFS :

Premiers socialisateurs, les parents ont une place importante pour que l'action soit bénéfique pour l'enfant. Nous souhaitons donc d'une part nous assurer que les parents comprennent le projet et ses règles. D'autre part nous souhaitons leur permettre de s'investir dans l'action.

C'est pourquoi nous souhaitons que les parents soient en mesure de :

- Prendre connaissance du projet et d'y adhérer.
- S'engager et respecter le contrat.
- S'investir dans le suivi de leur enfant.
- Participer aux sorties, aux ateliers selon leurs possibilités.
- Participer aux temps de valorisation proposés par la structure.
- Participer aux temps d'évaluations individuels et collectifs.

LA DEMARCHE :

Faire un entretien parents/enfants en début d'année afin d'évaluer les attentes et les besoins de chacun.

Etablir un contrat enfants/parents/structure qui définit les engagements et devoirs de chacun.

Chaque semaine faire signer par les parents le livre de « vie » dont l'enfant est responsable pour valoriser les efforts de chacun.

Rencontrer les parents à chaque fin de trimestre afin de discuter des évolutions de l'enfant mais aussi des problèmes qui peuvent apparaître.

Favoriser l'échange entre les parents, les animateurs et les bénévoles sur les temps informels (le soir lorsque les parents viennent chercher leur enfant) et sur les temps forts de fin de période (goûter et temps de valorisation proposés une fois par trimestre)

Inviter et valoriser la présence des parents lors des temps forts de chaque période.

Proposer aux parents qui le souhaitent de s'investir dans le projet (accompagner les enfants lors des sorties, proposer ou participer à un atelier...)

S'assurer du suivi de l'enfant par les parents à l'aide d'un cahier de liaison. Contacter et prendre du temps avec les parents qui se désengagent de ce suivi.

► LES BENEVOLES :

LES OBJECTIFS

Pour que l'action puisse exister, les bénévoles doivent :

- Prendre connaissance du projet et en être acteur.
- S'investir et de respecter leurs engagements.
- Se former dans l'accompagnement à la scolarité.
- Se sentir membre d'une équipe et participer à sa dynamique.

LA DEMARCHE

Réunir l'équipe en début d'année puis à chaque trimestre afin d'expliquer le projet, d'écouter les propositions de chacun, d'en faire l'évaluation et les modifications éventuelles.

Faire un café des bénévoles une fois par mois afin de renforcer les liens d'équipe, de transmettre des informations, d'être à l'écoute des problèmes et des réussites.

Leur permettre de s'investir dans l'accompagnement des devoirs et/ou de proposer des ateliers d'initiation.

Valoriser leur présence sur les temps forts à chaque fin de trimestre.

Proposer des formations (CAF...) leur permettant de développer un savoir-faire dans l'accompagnement des enfants.

► L'EQUIPE PEDAGOGIQUE :

LES OBJECTIFS :

En tant que relais de la structure, l'équipe pédagogique est garante de l'action. Pour cela elle doit être capable de :

- Accompagner les enfants dans les apprentissages de la vie en collectivité.
- Prendre en compte et de respecter les besoins des enfants.
- Proposer des actions capables d'éveiller la curiosité et de développer l'ouverture d'esprit et le sens critique.
- Valoriser les enfants dans ce qu'ils sont et ce qu'ils font.
- Être à l'écoute des enfants, des parents et des bénévoles.
- Entretenir la dynamique engagée entre tous les acteurs présents dans l'action.
- Favoriser les liens parents/enfants.
- Être attentive à la compréhension du projet par tous ceux qui y participent.
- Entretenir le partenariat et la relation établis avec les enseignants.
- Evaluer régulièrement le projet pour l'adapter.

LA DEMARCHE :

- Travailler le projet en équipe.
- Avoir un référent permanent sur les groupes de cycle un, deux et trois, garantissant une régularité dans l'accompagnement des enfants.
- Animer les temps de goûter, de « récréation », de jeux.
- Proposer des ateliers adaptés par cycle.
- Organiser des temps de valorisation des projets avec les enfants.
- Proposer des temps de jeux, de discussions entre les enfants favorisant le savoir vivre ensemble et l'échange.
- Etre à l'écoute de tous les acteurs présents dans le projet.
- Communiquer avec tous (cahier de liaison, communication orale, affichage...)
- Aller voir les enseignants régulièrement afin d'être un relais supplémentaire et d'adapter le projet.
- Etre garant du respect du contrat.
- Prendre part aux réunions PEL accompagnement à la scolarité et être acteur des projets.
- Evaluer régulièrement le projet pendant l'année en faisant des entretiens avec les parents, en observant et discutant avec les enfants, en prenant en compte le vécu des bénévoles et les réflexions des enseignants.